

Département de Français, UWO
FR2806 – Section 001 – Hiver 2012
Introduction à la linguistique

Plan de Cours

Professeur: François Poiré
Bureau: UC 136 c
Heures de bureau : TBA
Courriel: fpoire@uwo.ca

Description

Ce cours introduit les principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, l'étude de certaines autres langues). Dans cette partie du cours, on abordera la syntaxe, la morphologie, la sémantique, et le lexique. En plus de les introduire à la linguistique du français, le cours vise à développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiant.e.s.

Objectifs du cours

- maîtriser des concepts de base en linguistique générale et la terminologie utilisée pour décrire la structure des langues.
- appliquer ces concepts à la description du français en analysant cette langue à différents niveaux de structuration: phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique.
- apprendre à décrire la variation sociolinguistique et dialectale qui existe en français, en se concentrant particulièrement sur les caractéristiques du français parlé au Canada.

Manuels: les textes et exercices seront disponibles sur le site WebCT du cours

Modalité d'évaluation de la partie :

3 travaux pratiques:	35%
Test partiel	25%
<u>Examen final</u>	<u>40%</u>
TOTAL :	100%

Les travaux pratiques

Les étudiant.e.s répondront à un certain nombre de questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils/elles seront évalué.e.s pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours.

Qualité du français:

Les étudiant.e.s sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe:

travaux pratiques et compositions. Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français:

1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1900 ou FR1910 (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.

NOTA BENE: Il est *FORTEMENT* conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

Prérequis : Le cours FR1900 ou FR1910 est un prérequis nécessaire pour ce cours:

You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course pre-requisites and that you have not taken anti-requisite course. Lack of pre-requisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course, you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed.

Pénalités pour les travaux remis en retard:

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

Test manqués pour des raisons médicales ou autres:

If you must miss a test for reasons beyond your control, adequate justification (and, where possible, advance notice) is required. Should you miss a test due to illness, a doctor's certificate is required. All such requests for academic accommodation must be addressed to the Academic Counsellor of the Faculty where you are registered (who will in turn make a recommendation, if necessary, to the course instructor).

Un calendrier des activités sera distribué à la première semaine ainsi que des références bibliographiques.

.